

Publié le 8 décembre 2017

# Prendre en compte l'amiante dans une opération de réhabilitation

N'oubliez pas la réglementation concernant l'amiante.

1. Connaître les fondamentaux de la réglementation
2. Identifier les obligations des propriétaires d'immeubles
3. Confirmer les règles applicables aux travaux en présence d'amiante
4. Organiser les moyens humains, financiers et calendaires de la maîtrise d'ouvrage

[Programme et inscription](#)